Efectis France
ZI Les Nappes
149, route du Marc
F-38630 LES AVENIERES VEYRINS-THUELLIN
Tél : +33 (0)4 37 06 38 11

PROCÈS VERBAL DE CLASSEMENT

PROCÈS-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

Prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 Novembre 2002

N° EFR-22-004745
Valable 5 ans à compter du 13 décembre 2022

Demandeur	DICKSON CONSTANT 10 Rue des Châteaux Zone Industrielle de la Pilaterie BP 109 59443 WASQUEHAL CEDEX France
Référence commerciale	SUNWORKER OPAQUE ALU
Description sommaire fournie par le demandeur	Toile, ignifugée dans la masse, enduite polyester/PVC 50/50, de masse surfacique 300 g/m², avec une feuille PVC alu, de masse surfacique 150 g/m², système Lowick contrecollé sur une face en PVC alu.
Masse surfacique déterminée par le laboratoire	455 g/m² ± 10%
Épaisseur mesurée par le laboratoire	0,45 mm ± 10%
Coloris	Tous coloris
Utilisation	Rideau

Nature des essais :

- **NF P 92-507 (2004) :** Sécurité contre l'incendie - Bâtiment - Matériaux d'aménagement - Classement selon leur réaction au feu
- **NF P 92-503 (1995) :** Essais de réaction au feu des matériaux - Essai au brûleur électrique applicable aux matériaux souples
- **NF P 92-504 (1995) :** Essais de réaction au feu des matériaux - Essai de persistance et mesure de vitesse de propagation de flamme

Classement :

M1

Valable pour toute application pour laquelle le produit n'est pas soumis au marquage CE

Durabilité du classement (NF P 92-512 : 1986) : Non limitée à priori

*Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essais **n°EFR-22-004745-BE** du 21 décembre 2022.*

Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L.115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.
Efectis France est agréé pour les essais de réaction au feu selon l'arrêté du 29 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 5 février 1959.

Les Avenières Veyrins-Thuellin, le 21 décembre 2022

X Laure BARBIER

Chargé d'affaires
Signé par : Laure BARBIER

X Lise RODIER

Superviseur Essais
Signé par : Lise RODIER

Nota. - Sont seules autorisées les reproductions intégrales et par photocopie du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essai annexé.